



D 2023-004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 3 janvier, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 30 décembre 2022.

Présents : Pierre-Damien GALENE, Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine TALLON-PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine TALLON-PAGET, Mathieu SCIASCIA donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH.

Absent : /

Secrétaire de séance : Amandine TALLON-PAGET.

Assistent à la réunion : Christophe MAREC.

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0
Ne participe pas au vote : 0

OBJET : Demande subvention – Centre Bourg

Le conseil municipal, après étude du dossier d'aménagement du Centre Bourg, autorise Le Maire à rechercher des soutiens financiers.

Il est décidé de solliciter auprès de l'état, de la Région, du Département, de Grand Chambéry les subventions mobilisables concernant la rénovation du Centre Bourg d'Aillon le Jeune.

La commune sollicite les subventions les plus élevées possibles et de pouvoir lancer cette opération par anticipation

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH

